

Réunion du 2 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Marc SENE

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2015/524 - Administration générale - 5
Convention de préfinancement relative au projet de « Centre de compétences d'information géographique appuyé par un Géoportail » couvrant la période allant du 1er juillet 2015 jusqu'à la signature de la convention INTERREG V.

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'approuver la convention de préfinancement, ci-jointe à la présente délibération, relative au projet de « Centre de compétences d'information géographique appuyé par un Géoportail » couvrant la période allant du 1er juillet 2015 jusqu'à la signature de la convention INTERREG V ou la décision de refus du Comité de suivi INTERREG V ;
- d'autoriser son Président à signer la convention de préfinancement relative au projet de Centre de compétences d'information géographique appuyé par un Géoportail couvrant la période allant du 1er juillet 2015 jusqu'à la signature de la convention INTERREG V ou la décision de refus du Comité de suivi INTERREG V.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° :

Acte certifié exécutoire au :